

Culte dominical du 16 Aout 2020

Thème: L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien -3-

S/Thème: L'attitude de David, brebis de l'Eternel face aux reproches de Nathan, son

juge

Prédicateur : Frère Emmanuel LUSUEKI

Texte biblique: Psaumes 23:1-6

Le dictionnaire définit un juge comme un magistrat investi par l'autorité publique du pouvoir de dire le droit ou reconnaître les faits et de fonction d'appliquer la loi dans les affaires litigieuses.

Le prophète Nathan a agi en juge dans l'affaire d'Urie. David, au lieu de se défendre ou de chercher une justification comme le feraient certains enfants de Dieu, vu leurs statuts, leurs titres, leurs avoirs a simplement reconnu son péché.

Le fait pour David de reconnaître son péché en le rendant public par le chef des chantres, montre la profondeur de sa repentance et sa soumission à Dieu. Il a confessé en public les péchés qu'il a commis en secret.

Pour David, si le péché est manifeste, sa confession douloureuse doit l'être aussi et personne ne peut prétendre avoir un statut privilégié devant Dieu ni à cause de son appel, à cause des grandes promesses reçues de Dieu ni à cause de ce qu'il aurait fait pour Dieu.

Face aux conséquences du péché, rien ne peut défendre l'homme qu'une confession sincère.

Pour Jésus, le mal à comme source, le péché ; c'est ainsi qu'il convient de détruire le péché à la source pour que le mal disparaisse.

Le pardon des péchés revêt d'une nouvelle nature en Jésus-Christ et sa Puissance entre en action.

L'homme à qui Jésus-Christ a pardonné les péchés a un rendement meilleur. Heureux celui dont les péchés sont pardonnés.

Le paralytique dans Marc 2 : 4-5s et l'homme malade depuis 38 ans dans Jean 5 :5s ont tous étaient pardonnés de leurs péchés par Jésus-Christ, ils furent tous guéris. Leurs péchés ôtés, leur avenir ne fut plus le même.

David a accepté une honte en public pourvu que Dieu gagne et il a garanti pour cela, le salut d'une génération.

Qu'est-ce que le monde peut gagner de Dieu à travers toi ? Elève Dieu et Il t'élèvera